GESTION LOCATIVE

BAREME MANDAT : LOTS D'HABITATION - PARKING

HONORAIRES DE GESTION COURANTE (à la charge du propriétaire)	€ HT	€ TTC
■ **Honoraires de base** - sur la base du total des encaissements mensuels par lot (minimum facturation 20 € TTC)	7,00%	8,40%
■ **Honoraires de Garantie des Loyers Impayés** - base du total des encaissements mensuels par lot	2,90%	3,48%
■ **Honoraires de Garantie d'Occupation** - base du total des encaissements mensuels par lot	1,80%	2,16%
■ **Frais fixes de gestion** (par mois et par immeuble géré)	3,61 €	4,33 €

HONORAIRES PRESTATIONS OCCASIONNELLES - Lot isolé	€ HT	€ TTC
Gestion administrative		
■ Frais de constitution de dossiers (type ANAH, PACT HABITAT, congés bailleur...)	166,67 €	200,00 €
■ Frais suivi dossier permis/autorisation de louer	124,17 €	149,00 €
■ Honoraires de rédaction d'acte de renouvellement ou d'avenant pour chaque partie bailleur et locataire (dans le cadre des locations soumises à la loi du 6 juillet 1989, les honoraires facturés au propriétaire seront à minima équivalents à ceux incombant au locataire)	208,33 €	250,00 €
Gestion financière		
■ Frais de déclaration de TVA (par trimestre)	20,83 €	25,00 €
■ Frais d'arrêté de compte locataire suite congé vente/reprise	87,50 €	105,00 €
■ Frais pour l'établissement des éléments de déclaration de revenus fonciers:		
par an et par immeuble géré : 1 lot	79,17 €	95,00 €
par lot complémentaire sur un même immeuble	4,67 €	5,00 €
■ Frais pour l'établissement des éléments de déclaration de revenus fonciers 2072 pour les SCI (par immeuble)	104,16 €	125,00 €
■ Frais pour l'établissement des éléments de déclaration individuelle (revenus fonciers des parts de SCI)	20,83 €	25,00 €
■ Frais d'arrêté de compte propriétaire suite fin de gestion d'un lot et résiliation du mandat de gestion	87,50 €	105,00 €
Gestion technique		
■ Suivi de travaux (hors entretien courant)	à la vacation horaire	
■ Visite patrimoniale avec rapport détaillé	99,17 €	119,00 €
■ Réalisation de la visite virtuelle 360°	41,67 €	50,00 €
■ Gestion technique des états des lieux de sortie	87,50 €	105,00 €
Représentation et procédure		
■ Autres prestations occasionnelles (représentation du Mandant, gestion des sinistres, gestion des impayés hors lots assurés en GLI, suivi dossier conciliation, nouvelles obligations réglementaires et législatives, etc.)	à la vacation horaire	

HONORAIRES PRESTATIONS OCCASIONNELLES Immeuble Total	€ HT	€ TTC
Gestion immeuble		
Forfait non basé sur les encaissements. En sus des honoraires de gestion courante et des prestations occasionnelles		
■ Forfait trimestriel (Visite immeuble, négociation contrats, budget d'exploitation, bilan patrimonial...)		
▪ par trimestre et par immeuble géré : 1 à 5 lots	57,50 €	69,00 €
▪ par trimestre et par immeuble géré : 6 à 11 lots	107,50 €	129,00 €
▪ par trimestre et par immeuble géré : 12 lots et plus	157,50 €	189,00 €
■ Faire établir état descriptif division, élaborer plan pluriannuel travaux, suivi opération gros travaux, estimation valeur vénale, suivi sinsitres...	à la vacation horaire	
Gestion technique		
■ Suivi de travaux (hors entretien courant)	à la vacation horaire	
■ Visite patrimoniale avec rapport détaillé	99,17 €	119,00 €

Vacation Horaire	91,66 €	110,00 €

Barème en vigueur au 01/07/2024 pour tout mandat de gestion locative conclu ou renouvelé expressement à compter de cette date.

Les prix TTC sont calculés sur la base d'un taux de TVA de 20% - Barème applicable à compter du 1er juillet 2024

FONCIA ALSACE BOURGOGNE FRANCHE COMTE - Siège social : 27 avenue du Rhin. 67100 STRASBOURG - 678501172 RCS STRASBOURG

GESTION LOCATIVE

BAREME MANDAT : LOTS COMMERCIAUX ET PROFESSIONNELS

HONORAIRES DE GESTION COURANTE (à la charge du propriétaire)	€ HT	€ TTC
■ **Honoraires de base** - sur la base du total des encaissements mensuels par lot	7,00%	8,40%
■ **Frais fixes de gestion** (par mois et par immeuble géré)	10,84 €	13,00 €

HONORAIRES PRESTATIONS OCCASIONNELLES	€ HT	€ TTC
Gestion administrative		
■ Honoraires de rédaction d'acte : bail, avenant et renouvellement		
▪ Honoraires de rédaction de bail pour chaque partie (sur le loyer annuel HT et HC). Minimum de facturation 840 € TTC pour tout loyer annuel inférieur à 10000 euros.	7,00%	8,40%
▪ Honoraires de rédaction d'avenant au bail : notamment révision triennale, de subrogation, pour chaque partie	333,33 €	400,00 €
▪ Négociation et rédaction de renouvellement de bail avec ou sans variation de loyer (sur le loyer annuel HT et HC). Minimum de facturation 840 € TTC pour tout loyer annuel inférieur à 10000 euros	7,00%	8,40%
Gestion financière		
■ Frais de déclaration de TVA (par trimestre)	20,83 €	25,00 €
■ Frais pour l'établissement des éléments de déclaration de revenus fonciers :		
▪ par an et par immeuble géré : 1 lot	91,67 €	110,00 €
▪ par lot complémentaire sur un même immeuble	4,67 €	5,00 €
protocole de résiliation, information triennale des travaux au locataire, traitement et analyse d'une fin de bail dérogatoire	à la vacation horaire	
Gestion technique		
■ Suivi de travaux (hors entretien courant)	à la vacation horaire	
■ Frais visite patrimoniale avec rapport détaillé selon superficie du local :		
▪ 0 à 250 m²	124,17 €	149,00 €
▪ au-delà de 251 m² (au delà d'une heure)	à la vacation horaire	
■ Réalisation de la visite virtuelle 360 °	41,67 €	50,00 €
Représentation et procédure		
■ Autres prestations occasionnelles (représentation du Mandant, gestion des sinistres, gestion des impayés, suivi dossier conciliation, nouvelles obligations réglementaires et législatives, etc.)	à la vacation horaire	

HONORAIRES PRESTATIONS OCCASIONNELLES Gestion Immeuble Total	€ HT	€ TTC
Gestion immeuble		
Forfait non basé sur les encaissements. En sus des honoraires de gestion courante et des prestations occasionnelles		
■ Forfait trimestriel (visite immeuble, négociation contrats, budget d'exploitation,bilan patrimonial...)		
▪ par trimestre et par immeuble géré : 1 à 5 lots	57,50 €	69,00 €
▪ par trimestre et par immeuble géré : 6 à 11 lots	107,50 €	129,00 €
▪ par trimestre et par immeuble géré : 12 lots et plus	157,50 €	189,00 €
■ Faire établir état descriptif division, élaborer un plan pluriannuel travaux, suivi opération gros travaux, estimation valeur vénale,suivi sinsitres...	à la vacation horaire	
Vacation Horaire	100 € / h.	120 € / h.

Les prix TTC sont calculés sur la base d'un taux de TVA de 20% - Barême applicable à compter du 1er juillet 2024

A ALSACE BOURGOGNE FRANCHE COMTE - Siège social : 27 avenue du Rhin 67100 STRASBOURG - 678501172 RCS Strasbourg